Attention aux faux messages de la Gendarmerie !

vendredi 25 mars 2022

De nombreux utilisateurs d'internet ont reçu par mail une convocation de la gendarmerie pour une affaire criminelle ces derniers jours. **C'est une arnaque internet.**

Voici un extrait des courriels : « *un dossier portant accusation contre votre personne a été émis. Veuillez prendre connaissance de la pièce jointe pour répondre dans les plus brefs délais* ».

Le mail est signé du patron des gendarmes. De nombreux internautes en France, et notamment en Béarn ont reçu depuis samedi ces mails comminatoires signés de Christian Rodriguez, général de gendarmerie.

Logo de la gendarmerie, signature (fausse bien sûr) du vrai nom du patron des gendarmes depuis 2019, adresse mail laissant penser à un courrier officiel… Autant d'éléments qui ont pu provoquer des sueurs froides chez les destinataires de ces courriels, dont certains étaient à l'en-tête de la « Brigades

protections mineurs ».

Comme l'a signalé presque aussitôt la gendarmerie nationale sur son compte Twitter, ce samedi, il s'agit en fait d'arnaques internet, de type « phishing ». D'autres mails ont été signalés avec la signature d'Interpol ou de la police nationale.

Le côté solennel et pour le moins anxiogène est là pour faire cliquer sur la pièce jointe, ce qu'il convient de ne pas faire au risque délivrer, via la pièce jointe notamment, des informations personnelles à des escrocs, voire d'installer un logiciel malveillant sur son ordinateur.

Jamais la gendarmerie ne passe par un envoi par mail, dès lors vous devez signaler ce genre de courriers douteux sur la plateforme internet-signalement.